

CALENDRIER 2016 DES COLLECTES

Intercommunale ICDI



Le naturel revient au galop!

AISEAU-PRESLES • ANDERLUES • CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
CHARLEROI • CHATELET • COURCELLES • FARCIENNES • FLEURUS
FONTAINE-L'ÉVÊQUE • GERPINNES • HAM-SUR-HEURE/NALINNES
LES BONS VILLERS • MONTIGNY-LE-TILLEUL • PONT-A-CELLES

**NOUVEAU
SITE WEB!**
Plein d'infos sur
www.icdi.be

LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT!

Gratuit! Téléchargez l'application «Recycle!» via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



Avec le soutien de

Fostplus 



icdi
Réinventons nos déchets

2016, ANNÉE NATURELLE!

Dans et autour de la maison, nous utilisons de nombreux produits chimiques: des détergents aux peintures, des désodorisants d'intérieur aux cosmétiques, des pesticides aux engrais chimiques, des piles aux ampoules économiques...

Ces produits sont souvent **chers, polluants et générateurs de déchets toxiques: on les appelle "les déchets spéciaux des ménages"**.

Et comme toujours, la meilleure façon de réduire ces déchets est de prendre le mal à la racine, en limitant l'usage de ces produits principalement en utilisant des alternatives naturelles.

Et s'il reste des déchets, nous veillerons à ce qu'ils soient soigneusement rapportés au Parc de recyclage afin d'être traités et recyclés.

Vous trouverez dans ce calendrier **une foule de trucs et d'astuces** qui vous aideront à aller dans ce sens.

Pour vous, c'est triple bénéfice: pour votre santé, pour l'environnement et pour votre portefeuille.

Nous vous souhaitons, très naturellement, **une belle année 2016!**

SOMMAIRE

Calendrier et conseils d'éco-consommation sur l'entretien naturel de notre maison	3 > 18	Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour l'entité de Charleroi	24
Informations Parcs de recyclage	19	Dates de collectes sélectives en porte-à-porte (verres, papiers-cartons, PMC) pour les entités hors Charleroi	25
Informations Taxi-Déchets et Ressourcerie du Val de Sambre	20	Informations "conteneurs à puce"	26
Tableau des collectes des déchets résiduels des communes de la zone ICDI	21	Recommandations	27
Guide du tri Fost Plus des verres et papiers-cartons	22		
Guide du tri Fost Plus des PMC	23		



LE FOND DE L'AIR EST FRAIS!

Etrangement, la plupart des désodorisants et parfums d'intérieur polluent votre... intérieur.

Ils émettent des substances volatiles qui peuvent causer des allergies, des irritations et des problèmes respiratoires.



Janvier

				ve 1 Jour de l'an	sa 2	di 3 Fin des vacances d'hiver
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21	ve 22	sa 23	di 24
lu 25	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	di 31



DE L'AIR! DE L'AIR!

Bien aérer est fondamental! Une fenêtre ouverte ne suffit pas. Il faut créer un courant d'air pendant **15 minutes au moins deux fois par jour**, même en hiver!

Vous réduisez aussi les risques d'humidité et de développement de moisissures.

Et naturellement, une astuce...

- Parfumez naturellement votre maison avec de la lavande, une pomme d'ambre (orange piquée de clous de girofle), de petits sacs de toile pleins d'épices naturelles, des fleurs séchées...

UNE ALTERNATIVE ESSENTIELLE.

Les huiles essentielles permettent d'assainir la maison tout en apportant une agréable touche odorante. Quelques gouttes seulement étant nécessaires, **vos huiles serviront longtemps.**

A utiliser avec parcimonie!



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.consoglobe.com



MICRO FIBRE ET MAXI POUVOIRS!

La microfibre a une foule d'avantages: elle est efficace avec un peu d'eau et sans détergent, elle attire la poussière, capture la graisse, respecte les surfaces fragiles...
Bref, elle sait tout faire, en respectant votre maison et l'environnement.
Maxi écologique et maxi économique!

Et naturellement, une astuce...

La microfibre a déjà détrôné la classique "lavette" à la cuisine ou le torchon. Mais saviez-vous qu'il existe des lingettes microfibras lavables pour remplacer les cotons à démaquiller ou les lingettes pour bébé? Elles sont très efficaces et sans déchet!

AU BAIN, LA MICROFIBRE!

Les microfibras peuvent être lavées **plus de 100 fois**. Choisissez le programme 60°C, sans ajouter ni javel ni adoucissant.

Attention, séchage naturel, **la microfibre n'aime pas le séchoir**. Encore une économie d'énergie!

LES LINGETTES, UNE IDÉE À JETER

Oubliez les lingettes jetables, de ménage ou cosmétiques, qui émettent des substances nocives et produisent énormément de déchets.



Février

lu 1	ma 2	me 3	je 4	ve 5	sa 6 Début des congés de détente	di 7
lu 8	ma 9	me 10	je 11	ve 12	sa 13	di 14 Fin des congés de détente
lu 15	ma 16	me 17	je 18	ve 19	sa 20	di 21
lu 22	ma 23	me 24	je 25	ve 26	sa 27	di 28
lu 29						



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.ecoconso.be
www.consoglobe.com



VOUS AVEZ DIT GRAND NETTOYAGE ?

Ces dernières années, les produits « désinfectants » ou « tueurs de microbes » envahissent les rayons. Les spots publicitaires jouent sur notre peur des virus et des microbes ! Ces produits, souvent très chers, ne sont pas du tout indispensables pour nettoyer la maison !



VIVE LA DOUCEUR !

Nettoyez régulièrement votre maison avec de l'**eau chaude** et un peu de **nettoyant tout usage**. Cela préviendra l'accumulation de la saleté et évitera le recours à des produits agressifs, polluants et coûteux. **Faites confiance aux produits simples**, comme le vinaigre et le bicarbonate de soude. Et pour la bonne odeur, optez pour les huiles essentielles !

UN NETTOYANT MAISON POUR LA MAISON.

Récupérer et laver un bidon opaque de 2 l. Y verser 2 cuillères à soupe (CS) de bicarbonate de soude puis 2 l d'eau chaude. Mélanger. Ajouter 1 CS de vinaigre et 1 à 3 gouttes d'huiles essentielles (ex : citron, pin et tea tree). Bien secouer avant chaque utilisation. **Ce nettoyant s'utilise pur sur les surfaces à désinfecter** (plan de travail, poubelles...) **ou dilué pour nettoyer.**

Et naturellement, une astuce...

- Votre WC a besoin d'être rafraîchi ? Tous les 15 jours, y verser une poignée de cristaux de soude dilués dans un peu d'eau chaude. Laisser agir 15 minutes au moins. Brosser et tirer la chasse. Et pour détartre : du vinaigre blanc dans un vaporisateur.

Mars

	ma 1	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
lu 21 Printemps	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26 Début des vacances de printemps	di 27
lu 28 Lundi de Pâques	ma 29	me 30	je 31			



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.raffa.grandmenage.info

LA TERRE VOUS DIT MERCI.

L'humus est essentiel à la terre. Riche en nutriments, il réactive les sols. Cet équilibre renforce les plantes, les empêche d'être malades et évite ainsi le recours aux pesticides. Pour apporter de l'humus à la terre, rien ne vaut le compost. Et composter fait maigrir votre poubelle! Qui dit mieux?



Avril

				ve 1	sa 2	di 3
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10 Fin des vacances de printemps
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15 Grand nettoyage de printemps Be Wapp	sa 16 Grand nettoyage de printemps Be Wapp	di 17 Grand nettoyage de printemps Be Wapp
lu 18	ma 19	me 20	je 21	ve 22	sa 23 Collecte des vélos en bon état	di 24
lu 25	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	



COMPOSTER OUI, COMPLIQUÉ NON.

Pour composter, il suffit de **respecter quelques règles simples** : moitié déchets humides et moitié déchets secs, mélangez régulièrement, mettez en contact avec la terre, ajoutez de nouvelles matières en petites quantités, protégez de la pluie. **Plus d'infos dans la brochure "Compostage au jardin".**

LE COMPOSTAGE. MAIS ENCORE ?

Le compostage est un **procédé naturel** qui transforme la matière organique en un **produit ressemblant à de la terre**, appelé humus ou compost. La matière organique est décomposée par des bactéries et des champignons qui la transforment **en éléments simples dont s'alimentent les végétaux.**

- Et naturellement, une astuce...
- Plusieurs plantes sont des activateurs de compost: consoude, ortie, sureau... Et si vous restez un petit fond de bière, n'hésitez pas à le verser sur votre compost: la levure en petite quantité est bénéfique pour le compostage.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.iodi.be



www.compostage.info
www.comitejeanpain.be



LES MAUVAISES HERBES VONT AVOIR CHAUD

Pour l'entretien des terrasses et trottoirs, le **désherbage thermique** fonctionne très bien à condition d'être fait 3 à 5 fois par an. Autre solution simple : **verser de l'eau de cuisson** ou **de l'eau bouillante** sur les mauvaises herbes. Elles seront faciles à enlever.

Recommencez régulièrement.

Et naturellement, une astuce...

- Un liseron envahissant? Arrachez la tige grimpante et recouvrez le pied au moyen d'une boîte de conserve légèrement enfoncée dans le sol.
- De temps en temps, soulevez la boîte et enlevez le liseron entortillé.
- Remplacez la boîte. La plante va s'épuiser et vous en viendrez à bout!

L'HERBE COUPÉE, ÇA PEUT SERVIR!

Pour limiter l'apparition des mauvaises herbes au pied des arbustes ou dans le potager, vous pouvez **étaler une couche de tonte de gazon** ou **pailler le sol**. Vous pouvez aussi **planter des plantes « couvre-sols »** : lierre, petite pervenche, muguet, lamier... Ces végétaux bas et couvrants empêchent les mauvaises herbes de pousser.

BONS TRUCS ET MAUVAISES HERBES

La tentation est grande de recourir à la pulvérisation de pesticides dès l'apparition d'un problème sur une plante. Mauvais réflexe !

Les désherbants chimiques sont nocifs pour l'environnement. Ils polluent l'air, les sols et la nappe phréatique. Il existe pourtant de nombreuses alternatives.



Mai

di 1

Fête du travail

lu 2	ma 3	me 4 Congé scolaire	je 5 Ascension	ve 6 Congé scolaire	sa 7	di 8
lu 9	ma 10	me 11	je 12	ve 13	sa 14	di 15
lu 16 Lundi de Pentecôte	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21	di 22
lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28	di 29
lu 30	ma 31					



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.gestiondifferenciee.be



LA CHASSE AUX LIMACES

Une petite barrière est **une protection efficace** contre les limaces : 20 cm de sciure, de cendre de bois ou de coquilles d'œufs écrasées autour des zones à protéger. Pour les éliminer, un bon vieux truc qui marche toujours : un récipient à même le sol **contenant de la bière**. Vous pouvez aussi essayer les **épluchures de pamplemousse** ou **de melon**.

*Et naturellement, une astuce...
Si vous êtes malgré tout amené à utiliser des insecticides, ne jetez jamais l'emballage à la poubelle. Et surtout ne videz jamais les restes dans un évier, un avaloir ou une rigole. Ramenez-les au parc de recyclage, dans le bac Déchets Spéciaux des Ménages (DSM).*

ANTI-FOURMIS FOURMIDABLES

Évitez les engrais riches en azote et favorisez **l'installation d'ennemis naturels** comme les oiseaux. Pour éliminer les fourmis : bandes de glu, pulvérisation de savon noir ou de purin d'ortie, arrosage de la fourmilière au purin de lavande ou à la solution d'huile essentielle de cannelle ou de girofle.

ÊTRE PLUS MALIN QUE LES PETITES BÊTES

Tout le monde le sait, les insecticides sont nocifs pour l'environnement et pour la santé : pour les sols, les eaux, les micro-organismes, les êtres humains et tous les êtres vivants utiles qui peuplent les jardins. Chaque fois que vous êtes tenté d'utiliser un insecticide, demandez-vous s'il n'y a pas d'alternatives.



Juin

		me 1	je 2	ve 3	sa 4	di 5
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18 Collecte des livres en bon état	di 19
lu 20	ma 21 Été	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30			



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.adalia.be
www.natagora.be



IL NE FAUT PAS SOUFFRIR POUR ÊTRE BELLE OU BEAU.

Fabriquer soi-même ses produits cosmétiques, c'est avoir la certitude de la qualité et de la provenance de leurs ingrédients. En plus, les cosmétiques maison sont très efficaces car ils contiennent généralement plus d'actifs que les produits achetés en magasin.



Juillet

	ve 1 Début des vacances d'été	sa 2	di 3			
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21 Fête nationale	ve 22	sa 23	di 24
lu 25	ma 26	me 27	je 28	ve 29	sa 30	di 31



C'EST MOI QUI L'AI FAIT!

Préparer soi-même ses produits cosmétiques, c'est aussi la possibilité de les adapter parfaitement **à ses goûts** et **à ses besoins**. C'est aussi **une activité ludique**, qui fait appel à la création, à l'imagination et aux sens. C'est enfin une grande satisfaction personnelle et le plaisir de pouvoir dire : « **C'est moi qui l'ai fait** ».

Et naturellement, une astuce...

- Un démaquillant floral pour les yeux. Mélanger 60 ml d'huile d'amande douce et 40 ml d'eau de bleuet. Mettre en flacon. Bien agiter avant chaque emploi. En plus de démaquiller, l'huile d'amande douce va nourrir la peau fragile des paupières et du contour de l'œil.

COSMÉTIQUE = TOXIQUE ?

L'avantage des produits maison, c'est qu'ils ne contiennent **pas de composants chimiques** tels que les parabènes, sels d'aluminium, solvants, silicones... **nocifs pour la santé et pour l'environnement.**



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.laveritesurlescosmetiques.com

TRIONS MIEUX POUR RECYCLER MIEUX

L'équation est simple : mieux vous trie, plus le recyclage est efficace, plus vos déchets sont valorisés, plus on pourra fabriquer de nouveaux objets, plus vous avez un impact positif sur l'environnement.

N'oubliez pas, en cas de doute, de consulter le guide du tri.



Août

lu 1	ma 2	me 3	je 4	ve 5	sa 6	di 7
lu 8	ma 9	me 10	je 11	ve 12	sa 13	di 14
lu 15 Assomption	ma 16	me 17	je 18	ve 19	sa 20	di 21
lu 22	ma 23	me 24	je 25	ve 26	sa 27	di 28
lu 29	ma 30	me 31 Fin des vacances d'été				



LES INTRUS NE PASSERONT PAS

Il y a encore **trop d'intrus non recyclables** dans les sacs PMC. Allez, on va le répéter encore une fois : pots de yaourt, films et barquettes en plastique, papier alu, tubes de dentifrice, rapiers de beurre... ne sont pas les bienvenus dans le sac bleu, tout simplement parce qu'**ils nuisent au recyclage**.

ATTENTION, DANGER!

Attention, les **déchets dangereux et toxiques**, même contenus dans une bouteille en plastique (huile de moteur...) ou un emballage métallique (peintures...) ne sont pas acceptés dans le sac bleu. Il faut les rapporter au **parc de recyclage**. Découvrez tous ces "déchets spéciaux des ménages", et comment les éliminer, **en dernière page** de ce calendrier.

Et naturellement, une astuce...
 • Quand vous jetez un déchet en plastique, posez-vous cette simple question: "Est-ce une bouteille ou un flacon?". Si la réponse est oui, c'est hop dans le sac bleu. Si la réponse est non, c'est vian dans la poubelle de déchets résiduels (sac blanc ou conteneur gris, selon votre commune).



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.fostplus.be
www.icdi.be



CETTE ANNÉE, LE RECYCLAGE VA CARTONNER.

Recycler le papier-carton, c'est faire une foule d'économies : d'arbres, de produits chimiques, d'énergie et de beaucoup d'eau. C'est permettre également de refabriquer du papier d'excellente qualité et recyclable à son tour.



NE MÉLANGEONS PAS TORCHONS ET SERVIETTES

Attention, tous les papiers **ne sont pas recyclables**. Quelques intrus trop fréquents : papiers gras ou souillés (carton à pizza...), papiers peints, classeurs à anneaux, papier alu et films en plastique, emballage plastifié entourant les revues... **Soyez vigilants!**

- Et naturellement, une astuce...
- Certains emballages (jouets par exemple) contiennent une quantité importante de carton ou de papier, mais aussi du plastique et du métal. Faites le petit effort de séparer le papier-carton des autres composants avant de le préparer pour la collecte.

PAS DE PETITS PAPIERS QUI VOLENT DANS LA RUE

Ficelez correctement vos piles de magazines et journaux. Mettez vos papiers dans des caisses en carton **bien fermées**. Votre rue restera propre et vous faciliterez le travail des collecteurs.

Septembre

			je 1	ve 2	sa 3	di 4
lu 5	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10	di 11
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17	di 18
lu 19	ma 20	me 21 Automne	je 22	ve 23	sa 24	di 25
lu 26	ma 27 Fête de la Communauté française	me 28	je 29	ve 30		



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.fostplus.be
www.icdi.be



C'EST VIEUX MAIS C'EST NOUVEAU!

Pour mettre le bois à nu naturellement: le décapeur thermique, très utilisé pour décaper plusieurs couches. Sous l'effet de la chaleur, la peinture gonfle et cloque. On peut facilement la gratter avec un couteau de peinture. Sinon, le ponçage naturel est respectueux du bois. Très efficace pour enlever les vernis ou peintures en couche fine et embellir le bois.

Et naturellement, une astuce...

- Lisez attentivement les étiquettes.
- C'est un bon moyen pour connaître exactement les risques d'un produit avant d'y être confronté. Et n'oubliez pas que c'est la simplicité qui doit primer dans le choix des produits!

POUR DÉCAPER LE BOIS

Dissoudre 200 g de cristaux de soude dans un peu d'eau tiède. Délayer la farine dans un peu d'eau chaude, ajouter petit à petit de l'eau jusqu'à obtenir un gel épais. Ajouter les cristaux de soude dissous. Passer ce gel sur la surface à décaper. Laisser agir 30 min puis rincer en frottant avec une brosse de chiendent ou laine de fer. Attention à l'essence du bois, car le chêne et le noisetier noircissent au contact des cristaux de soude.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.res-sources.be

VIVE LA RÉCUP!

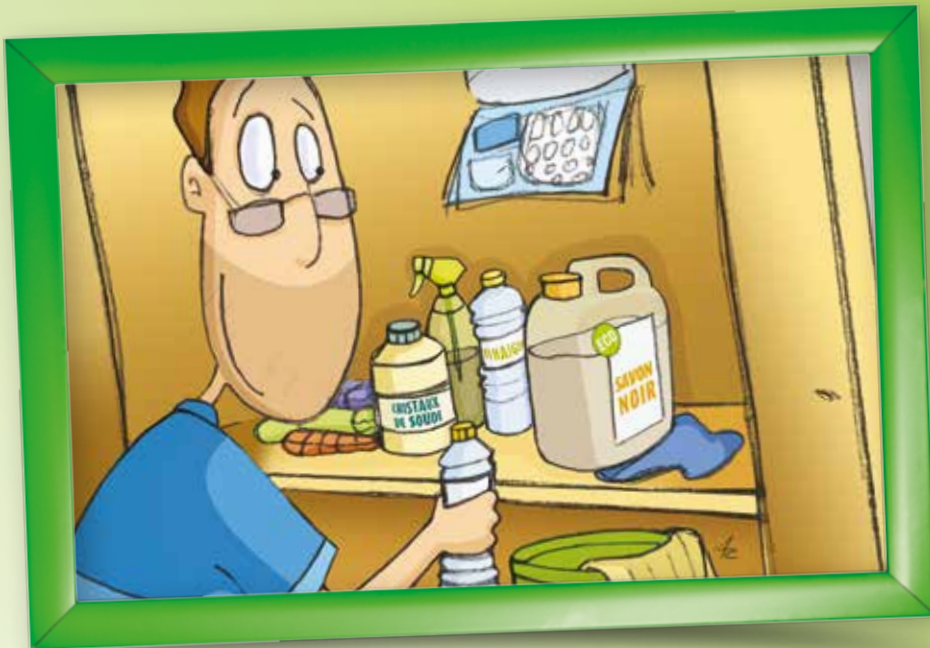
Aujourd'hui, chacun d'entre nous connaît les principes de la réutilisation ! Chaque jour, nous utilisons des sacs et box réutilisables, boîtes à tartines, lunch box et gourdes n'ont plus de secrets pour nous.

Nous pouvons aller encore plus loin en transformant certains objets de la vie quotidienne, détournés, ils peuvent devenir des éléments de décoration insolites, tendance ou vintage.



Octobre

					sa 1	di 2
lu 3	ma 4	me 5	je 6	ve 7	sa 8	di 9
lu 10	ma 11	me 12	je 13	ve 14	sa 15 Collecte des jouets en bon état	di 16
lu 17	ma 18	me 19	je 20	ve 21	sa 22	di 23
lu 24	ma 25	me 26	je 27	ve 28	sa 29 Début des vacances d'automne	di 30
lu 31						



Voici une liste de produits indispensables dans un placard écologique!

✓ Le vinaigre (blanc ou d'alcool)

Le vinaigre est un allié précieux pour le ménage dans la maison. **C'est un nettoyeur aux multiples usages.** Il peut être utilisé pur ou dilué dans de l'eau. Son efficacité peut encore être augmentée **en le chauffant.**

✓ Le savon de Marseille

Est une substance qui, mélangée à de l'eau, sert au nettoyage. Il dégraisse, nettoie toutes les surfaces et peut même être utilisé, dans le cas du savon noir, comme **insecticide contre les pucerons.** Il peut se trouver sous forme de pain, de paillettes ou de solution liquide. **Le savon de Marseille et le savon noir sont 100 % biodégradables.**

✓ Le bicarbonate de soude

Connu pour sa capacité à attendrir les viandes, nettoyer les fruits et les légumes, le bicarbonate de soude est également très efficace pour **neutraliser les mauvaises odeurs** (poubelle, lave-vaisselle, réfrigérateur, litière...) et nettoyer les différents objets de la maison (plan de travail, évier, casserole, four, boîte en plastique...).

✓ Les cristaux de soude

Attention: ne pas confondre les cristaux de soude avec leur petit frère, le bicarbonate de soude, ou avec la soude caustique NaOH (très dangereuse). Plus basiques que le bicarbonate de soude (et aussi plus efficaces pour certaines choses), ils peuvent être irritants pour certaines personnes: protéger les peaux sensibles. **Ne pas avaler. Tenir hors de portée des enfants.** Ils neutralisent les acides, détartrent, dissolvent les matières grasses et détachent. **Utiles pour le nettoyage de l'émail** (baignoire, cuvette de WC, lavabo...), **déboucher la plomberie** (bouchon organique seulement).

✓ Microfibres - Lavettes et torchons Vaporisateurs, flacons et bidons de récupération

ENTRE VOUS ET VOTRE CALENDRIER, ÇA VA COLLER.

Nous avons le plaisir de vous offrir cette planche d'autocollants.
Grâce à eux, vous allez pouvoir indiquer sur votre calendrier,

- mois par mois, les différents jours de collectes: déchets résiduels, PMC, papiers-cartons, verre et déchets organiques (pour les communes concernées). Voilà pour le côté pratique des choses.
- Côté ludique, vous pourrez également indiquer sur votre calendrier les événements agréables de votre vie: les anniversaires, les vacances, les sorties au restaurant...
- Pour ne rien oublier, ni les jours de collectes, ni les plaisirs de la vie.

Bon collage et bon amusement!

UN PICTOGRAMME N'EST PAS L'AUTRE

Les détergents, l'eau de Javel, les détachants, les déboucheurs de canalisations, l'encre, la colle, la peinture... sont autant de produits à **utiliser avec précaution**.

Certains peuvent s'avérer dangereux à cause des substances chimiques qu'ils contiennent. Depuis janvier 2009, de **nouveaux pictogrammes** sur fond blanc, bordés de rouge, vous permettent d'identifier leurs dangers. Ils remplacent les symboles sur fond orange de l'ancienne législation (qui pourront encore être utilisés jusqu'en 2017).

Au lieu des indications de dangers telles que "toxique", "nocif", "corrosif", l'étiquette reprend désormais une mention d'avertissement plus simple : "danger" ou "attention".

Ces pictogrammes sont **uniformisés pour toute l'Europe** ainsi que pour un grand nombre de pays dans le monde.

ATTENTION: PAS DANS LE SAC BLEU !

Sont à rapporter au parc de recyclage:

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes)
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :



- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides,...
- Les emballages d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis

ANCIENS NOUVEAUX CLASSES DE DANGERS



DANGERS POUR LA SANTÉ

Toxicité aiguë

DANGERS POUR LA SANTÉ
Mutagénicité sur les cellules germinales, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - expositions répétées, sensibilisation respiratoire, danger par aspiration



DANGERS POUR LA SANTÉ
Corrosion cutanée, lésions oculaires graves

DANGERS PHYSIQUES
Matières corrosives pour les métaux



DANGERS POUR LA SANTÉ:
Corrosion cutanée, lésions oculaires graves

DANGERS PHYSIQUES:
Matières corrosives, pour les métaux



DANGERS POUR LA SANTÉ
Toxicité aiguë



DANGERS POUR LA SANTÉ
Toxicité aiguë, irritation cutanée, irritation oculaire, toxicité pour certains organes cibles - exposition unique, sensibilisation cutanée



DANGERS POUR LA SANTÉ
Mutagénicité sur les cellules germinales, cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - expositions répétées, sensibilisation respiratoire, danger par aspiration



DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
Dangers pour le milieu aquatique



Vous souhaitez en savoir plus sur ces thématiques ?

Téléchargez gratuitement les brochures sur www.icdi.be/publications

NOUVEAU SITE WEB !

Plein d'infos sur www.icdi.be



VOUS AIMEZ LA PEINTURE ?

Préférez les peintures à base d'eau. Actuellement, ce sont les moins néfastes pour la santé et l'environnement. Les peintures naturelles à l'eau composées de substances végétales sont encore moins polluantes. Gardez les étiquettes à l'œil ! Vous pouvez même fabriquer des peintures écologiques vous-même ! Et si vous choisissez de repeindre, réfléchissez bien au type de peinture que vous allez acheter.



Novembre

	ma 1 Toussaint	me 2	je 3	ve 4 Fin des vacances d'automne	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11 Armistice	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
lu 21	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26	di 27
lu 28	ma 29	me 30				



PEINTURE À L'HUILE OU PEINTURE À L'EAU ?

Le choix doit avant tout privilégier les **peintures naturelles**, plus saines et respirantes. Sur l'étiquette, vérifiez le taux d'émissions de COV (composés organiques volatils). Choisissez une peinture à faible émission et si possible sans pictogramme de danger. Les fabricants ne sont pas obligés de détailler la composition complète d'une peinture, **demandez la fiche technique**.

COLLE MAISON SAINNE POUR PAPIER PEINT

Pour 1,5 l de colle (± 7 rouleaux de papier peint) : porter 6 dl d'eau à ébullition, verser 250 g de farine petit à petit et mélanger au fouet, laisser la colle épaissir pendant environ 5 minutes. Rectifier avec un peu d'eau. La consistance ne doit être ni trop épaisse ni trop liquide. Ajouter quelques gouttes d'essence de térébenthine la rend imputrescible et insecticide. Lors de la pose, **encoller le mur et le papier peint**.

- Et naturellement, une astuce...
- Pour rafraîchir une pièce, il n'est pas toujours nécessaire de la repeindre.
- Une microfibre avec de l'eau ou une simple gomme suffisent parfois à redonner un coup de frais à vos murs.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.ecoconso.be

LE VERRE, EMBALLAGE VERT

Le verre est un emballage très efficace. Il peut être stérilisé et ne transmet aucun composant vers les boissons ou aliments qu'il contient. Il est donc très hygiénique et rassurant pour notre santé.



Décembre

	je 1 St Eloi	ve 2	sa 3	di 4		
lu 5	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10	di 11
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17	di 18
lu 19	ma 20	me 21	je 22	ve 23	sa 24 Début des vacances d'hiver	di 25 Noël
lu 26	ma 27	me 28	je 29	ve 30	sa 31	



A L'INFINI, À L'INFINI, À L'INFINI...

Une autre qualité fondamentale du verre: **il est recyclable à l'infini**. Cela signifie que chaque bouteille recyclée peut donner vie à une nouvelle bouteille, qui à son tour... Résultat: une substantielle **économie de matières premières**, notamment de sable, composant principal du verre.

LES GOULOTS ET LES COULEURS

Si votre verre est collecté à **domicile**, vous ne devez **pas faire la distinction** entre verre coloré et verre blanc. Par contre, **au parc de recyclage**, cette distinction est nécessaire pour effectuer un tri de qualité. N'oubliez pas que vous pouvez également **réutiliser le verre à la maison**, par exemple pour faire des yaourts, des confitures ou des conserves.

Et naturellement, une astuce...

- Vous pouvez réutiliser le verre à des fins décoratives: en faire des bougeoirs, des bocaux colorés pour vos marqueurs, des pots pour les herbes et même y mettre des photos qui suivront la courbure du verre. Laissez votre imagination!



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle" ou sur www.icdi.be



www.fostplus.be
www.icdi.be

PARCS DE RECYCLAGE DE L'ICDI

Les Parcs de recyclage accueillent les déchets recyclables comme par exemple les déchets verts, les encombrants ou encore les déchets spéciaux.

Lorsque vous vous y rendez, n'amenez que des déchets qui y sont admis. Triez bien vos déchets pour ne pas perdre de temps sur place. Si vous utilisez une remorque, prenez bien soin de placer un filet ou une bâche sur vos déchets afin d'éviter de les semer en chemin.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel parc de la zone ICDI. N'oubliez pas votre carte d'identité, obligatoire à l'entrée, les parcs n'étant accessibles qu'aux habitants de la zone ICDI. Enfin, faites attention aux heures d'ouverture, cela vous évitera de vous déplacer pour rien, ce qui est toujours embêtant lorsqu'on a un véhicule chargé de déchets divers. Sur place, roulez au pas, soyez courtois et ne fumez pas.

Respectez à la fois le personnel et les consignes qu'il vous donnera.

Heures d'ouverture des Parcs de recyclage :

Du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h00

Le samedi, de 9h15 à 17h30

Les Parcs de recyclage sont fermés les lundis et jours fériés :

Nouvel An 2016 : vendredi 1^{er} janvier 2016

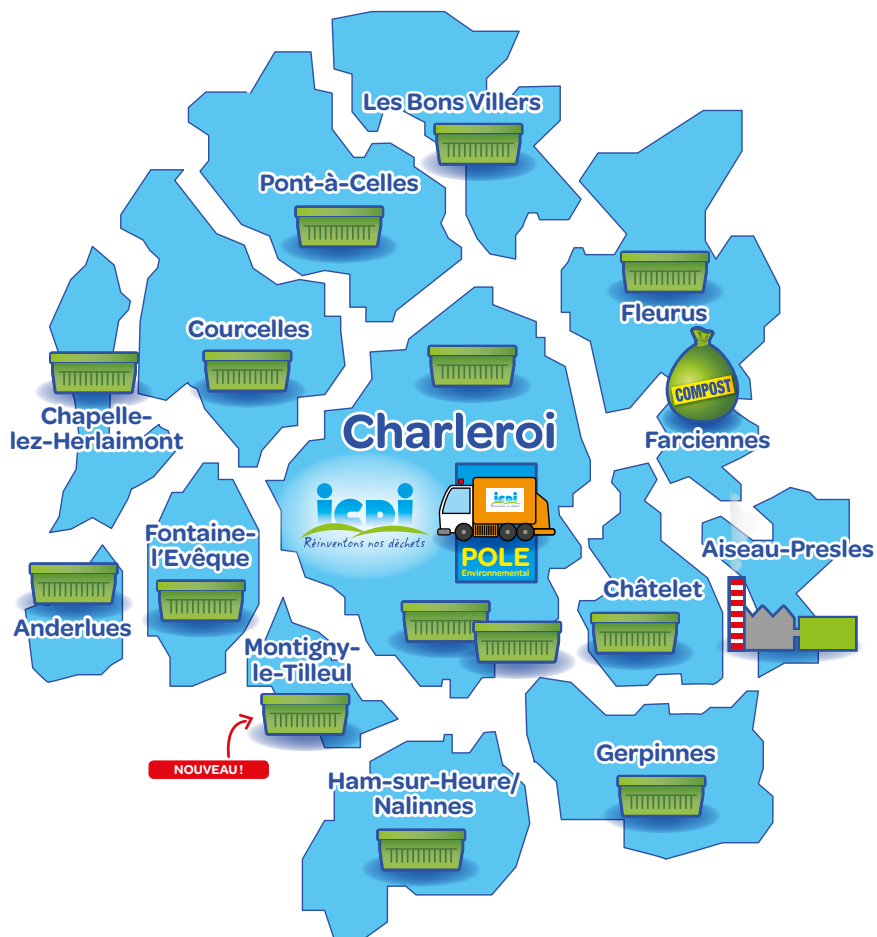
Ascension : jeudi 5 mai 2016

Fête Nationale : jeudi 21 juillet 2016

Toussaint : mardi 1^{er} novembre 2016

Armistice : vendredi 11 novembre 2016

Saint-Eloi : jeudi 1^{er} décembre 2016



Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Chaussée de Châtelet
Châtelet (Châtelineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpinnes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalines (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre

Une question, un doute en matière de tri ?

Demandez le "Guide du tri des déchets dans les Parcs de recyclage" auprès des préposés ou en contactant le **0800/94 234** ou email : **info@icdi.be**.

Ce petit guide vous permettra de trier au mieux vos déchets mais également de comprendre les différentes filières de recyclage.

N'OUBLIEZ PAS :

vos carte d'identité est votre carte d'accès au parc de recyclage. Prenez-la avec vous !



Pas de **transport** ?

Service à domicile pour les particuliers : **le Taxi-Déchets**

Sur demande des ménages, nous collectons les encombrants, les inertes, les déchets verts et l'asbeste-ciment (sauf dans les communes qui bénéficient du service de la Ressourcerie du Val de Sambre).



NOUS ACCEPTONS

- encombrants
- inertes
- déchets verts
- asbeste-ciment
- déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, machine à laver, etc.).



INFOS PRATIQUES

- Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec le service Taxi-déchets du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h. Vous pouvez aussi consulter le site www.icdi.be
- Les déchets doivent être triés, conditionnés ou liés de manière à faciliter la manutention.
- Les paquets ne peuvent pas dépasser 20 kilos.
- La quantité enlevée sera de 6 m³ au maximum (1 m³ maximum pour les inertes).
- Facturation minimale de 30 € par enlèvement.

La **Ressourcerie du Val de Sambre** collecte gratuitement à domicile vos objets et encombrants en bon ou mauvais état.

Au 1^{er} janvier 2016, ce service est disponible pour les citoyens des entités d'Anderlues, Charleroi, Courcelles, Farciennes, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes et Les Bons Villers.

Si vous habitez une autre commune de la zone ICDI, il se peut que votre commune décide également d'adhérer prochainement à ce service. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la liste des communes participantes.



NOUS ACCEPTONS

Tous les encombrants en bon ou en mauvais état. Quelques exemples :

- le mobilier, y compris le mobilier de jardin
- les matelas et les canapés
- les bibelots et articles de décoration
- la vaisselle
- les petits et gros électroménagers (imprimante, cafetière, machine à laver, frigo, TV, ordinateur,...)
- les matériaux bruts (métaux, bois, marbre,...)
- ...

Contactez la Ressourcerie pour connaître la liste détaillée des objets et encombrants qui peuvent être enlevés par son équipe de collecte.



INFOS PRATIQUES

- Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec la Ressourcerie du Val de Sambre du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Vous pouvez aussi consulter le site www.revalsambre.be.
- Le jour du rendez-vous, vous devez être présent. Les encombrants devront être facilement accessibles. Regroupez les objets de petite taille dans des caisses en carton, liez les pièces multiples (planches de bois par exemple) et démontez ce qui peut l'être en veillant à regrouper les pièces de quincaillerie dans un sac fermé.



Rendez-vous Taxi-Déchets : **0800/94.234**

Rendez-vous Ressourcerie : **071/47.57.57**

Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Charleroi • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpennes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

Collectes hebdomadaires de déchets résiduels (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) et **collectes de déchets organiques** (conteneurs verts, selon la commune)

	Aiseau-Presles	Anderlues	Chapelle-lez-Herlaimont	Charleroi	Châtelet	Courcelles	Farciennes	Fleurus	Fontaine-l'Évêque	Gerpennes	Ham-sur-Heure/Nalinnes	Les Bons Villers	Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles
Type de collecte														
Lundi	Aiseau Pont-de-Loup Presles Roselies		Chapelle-lez-Herlaimont Piéton Godarville	Dampremy Lodelinsart Marchienne-au-Pont		Courcelles 1 Courcelles Souvret		Fleurus 1 Wanfercée-Baulet Lambusart			Beignée Cour-sur-Heure Ham-sur-Heure Marbaix-la-Tour Jamioux Nalinnes			
Mardi				Charleroi Goutroux Monceau-sur-Sambre	Châtelet 1 Bouffioux Châtelineau	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies		Fleurus 2 Fleurus Heppignies		Acoz, Joncret Gerpennes Gougnyes Lausprelle Loverval Villers-Poterie Hymiée, Fromiée				Pont-à-Celles 1 Pont-à-Celles Luttre Viesville
Mercredi				Jumet Roux Mont-sur-Marchienne		Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton Trazegnies			Fontaine-l'Évêque Forchies-la-Marche Leernes				Landelies Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles 2 Buzet Liberchies Obaix Rosseignies Thiméon
Jeudi				Couillet Marcinelle Ransart	Châtelet 2 Châtelet	Courcelles 4 Courcelles	Farciennes Pironchamps					Frasnes-lez-Gosselies Mellet Rèves Villers-Perwin Wayaux		
Vendredi		Anderlues		Charleroi Gilly Gosselies Marchienne-Docherie Montignies-sur-Sambre				Fleurus 3 Saint-Amand Brye, Wagnelée Wangénies 2^{ème} passage: (sac blanc) Fleurus-Centre Vieux Campinaire						

- Les collectes commencent tôt: **6h00**. Pensez à sortir vos déchets à temps (la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune ou avant 6h00).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 6h00.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.
- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.
- **Collectes de déchets organiques:** uniquement dans les communes concernées, utilisez exclusivement le conteneur vert. La collecte a lieu le même jour que la collecte de déchets résiduels.

REPORTS DE COLLECTES EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Jours fériés	Dates	Remplacements
Nouvel An 2016	Vendredi 01/01/2016	Samedi 02/01/2016
Pâques	Lundi 28/03/2016	Samedi 26/03/2016
Ascension	Jeudi 05/05/2016	Samedi 07/05/2016
Pentecôte	Lundi 16/05/2016	Samedi 14/05/2016
Fête Nationale	Jeudi 21/07/2016	Samedi 23/07/2016
Assomption	Lundi 15/08/2016	Samedi 13/08/2016
Toussaint	Mardi 01/11/2016	Samedi 29/10/2016
Armistice	Vendredi 11/11/2016	Samedi 12/11/2016
Saint-Eloi	Jeudi 01/12/2016	Samedi 03/12/2016



LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT !

Gratuit! Téléchargez l'application « Recycle! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel





Visez juste

avec le guide de tri des emballages



PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

P Bouteilles et flacons en Plastique



Uniquement les bouteilles et flacons en plastique et **donc** aucun autre emballage ou objet en plastique.

M Emballages Métalliques



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques.

C Cartons à boissons

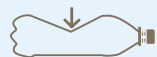


Collecte en porte-à-porte*



Remarques :

- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC.
- Pas d'emballage d'une contenance supérieure à 8 litres.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC.



Évitez les erreurs les plus fréquentes



Le gobelet en plastique



Les barquettes et les ravers en plastique



Le pot de yaourt



Tous les sacs et films en plastique



La frigolite, les papiers aluminium et cellophane



Tous les autres emballages et objets en plastique



Sont à déposer au parc de recyclage :

- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant (ex.: déboucheurs corrosifs, détartrants corrosifs pour toilettes).
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- Les emballages d'insecticides, d'herbicides, d'anti-mousses, de raticides, d'huiles de moteurs, de peintures, laques et vernis.
- Les pots de repiquage, les seringues (dans un contenant rigide), les sacs et films en plastique.

*ou via le parc de recyclage



Visez juste

avec le guide de tri des emballages

Papiers-cartons

Collecte en porte-à-porte*



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes.



Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications et déposez-les au parc de recyclage.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les papiers et cartons souillés ou gras



Les photos



Le papier peint



Le papier aluminium et cellophane



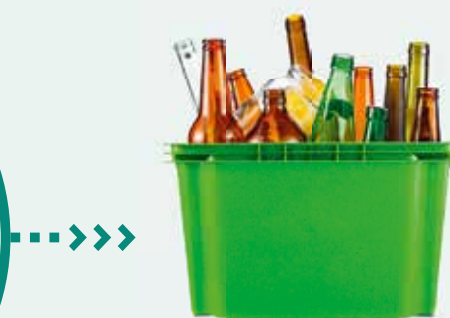
Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Collecte en porte-à-porte*



Verre incolore

Verre coloré



Remarques :

- A placer dans des caisses ou des bacs rigides.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Veillez à ce que vos bacs ne soient pas trop lourds, pensez aux chargeurs.

Évitez les erreurs les plus fréquentes



Les verres résistants aux hautes températures



La porcelaine, la céramique et la terre cuite



Le verre plat tel que vitres et miroirs, l'opaline et le cristal



Tous types d'ampoules et lampes



A DÉPOSER AU PARC DE RECYCLAGE

*ou via le parc de recyclage

CHARLEROI: DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Charleroi	5-19	5-19	2-16	2-16	1-15-29	1-15-29	5-19	5-19	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	5-19	5-19	2-16-30	2-16-30	6-20	6-20	4-18	4-18	8-22	8-22	6-20	6-20
Couillet	28	14-28	25	11-25	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Dampremy	4	4-18	1	1-15	7	7-21	4	4-18	2	2-23	6	6-20	4	4-18	1	1-22	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19
Docherie	29	15-29	26	12-26	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	30	16-30	28	14-28	25	12-25	30	16-30
Gilly	22	8-22	19	5-19	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	22	8-22	19	5-19	23	9-23	21	7-21	18	4-18	23	9-23
Gosselies	29	15-29	26	12-26	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	30	16-30	28	14-28	25	12-25	30	16-30
Goutroux	5	5-19	2	2-16	1	1-15	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20
Jumet	13	13-27	10	10-24	9	9-23	13	13-27	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
Lodelinsart	11	11-25	8	8-22	14	14-30*	11	11-25	9	9-30	13	13-27	11	11-25	8	8-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26
Marchienne-au-Pont	18	4-18	15	1-15	21	7-21	18	4-18	23	2-23	20	6-20	18	4-18	22	1-22	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19
Marcinelle	7	7-21	4	4-18	3	3-17	7	7-21	7	7-19	2	2-16	7	7-23*	4	4-18	8	8-22	6	6-20	3	3-17	8	8-22
Monceau-sur-Sambre	5	5-19	2	2-16	1	1-15	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	6	6-20	4	4-18	8	8-22	6	6-20
Mont-sur-Marchienne	27	13-27	24	10-24	23	9-23	27	13-27	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Montignies-sur-Sambre	15	15-29	12	12-26	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	16	16-30	14	14-28	12	12-25	16	16-30
Ransart	21	7-21	18	4-18	17	3-17	21	7-21	19	7-19	16	2-16	23	7-23*	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	22	8-22
Roux	6	6-20	3	3-17	2	2-16	6	6-20	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21

* Collecte sélective le samedi pour cause de jour férié

** Report exceptionnel le mercredi 30 mars 2016 pour la collecte de PMC sur la commune de Lodelinsart

• Collectes de PMC: utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).



LES DATES DE COLLECTES, ÇA VOUS CONNAÎT!

Gratuit! Téléchargez l'application « Recycle! » via l'app store, play store ou windows store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers.

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



ANDROID APP ON



Download on the



Windows Store

DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpinnes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Aiseau-Presles	25	11-25	22	8-22	30**	14-30**	25	11-25	30	9-30	27	13-27	25	11-25	29	8-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Anderlues	8	8-22	5	5-19	4	4-18	8	8-22	6	6-20	3	3-17	8	8-22	5	5-19	9	9-23	7	7-21	4	4-18	9	9-23
Chapelle-lez-Herlaimont	25	11-25	22	8-22	30**	14-30**	25	11-25	30	9-30	27	13-27	25	11-25	29	8-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26
Châtelet 1	12	12-26	9	9-23	8	8-22	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	13	13-27	11	11-25	15	15-29	13	13-27
Châtelet 2	14	14-28	11	11-25	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Courcelles 1	18	4-18	15	1-15	21	7-21	18	4-18	23	2-23	20	6-20	18	4-18	22	1-22	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19
Courcelles 2	19	5-19	16	2-16	15	1-15	19	5-19	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	20	6-20	18	4-18	22	8-22	20	6-20
Courcelles 3	20	6-20	17	3-17	16	2-16	20	6-20	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Courcelles 4	21	7-21	18	4-18	17	3-17	21	7-21	19	7-19	16	2-16	23*	7-23*	18	4-18	22	8-22	20	6-20	17	3-17	22	8-22
Farciennes	14	14-28	11	11-25	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Fleurus 1	11	11-25	8	8-22	14	14-30**	11	11-25	9	9-30	13	13-27	11	11-25	8	8-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26
Fleurus 2	12	12-26	9	9-23	8	8-22	12	12-26	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	13	13-27	11	11-25	15	15-29	13	13-27
Fleurus 3	15	15-29	12	12-26	11	11-25	15	15-29	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	16	16-30	14	14-28	12*	12*-25	16	16-30
Fontaine-l'Évêque	6	6-20	3	3-17	2	2-16	6	6-20	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
Gerpinnes	26	12-26	23	9-23	22	8-22	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27
Ham-sur-Heure/Nalinnes	4	4-18	1	1-15	7	7-21	4	4-18	2	2-23	6	6-20	4	4-18	1	1-22	5	5-19	3	3-17	7	7-21	5	5-19
Les Bons Villers	28	14-28	25	11-25	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	29	15-29	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Montigny-le-Tilleul	20	6-20	17	3-17	16	2-16	20	6-20	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Pont-à-Celles 1	26	12-26	23	9-23	22	8-22	26	12-26	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	27	13-27	25	11-25	29	15-29	27	13-27
Pont-à-Celles 2	27	13-27	24	10-24	23	9-23	27	13-27	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28

* Collecte sélective le samedi pour cause de jour férié

** Report exceptionnel le mercredi 30 mars 2016 pour la collecte de PMC (Aiseau+Chapelle+Fleurus 1) et pour la collecte Papiers-Cartons (Aiseau+Chapelle)

• Collectes de PMC: utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).

• Consultez le site www.icdi.be pour savoir dans quelle section d'entité votre rue se situe ou appelez le 0800/94 234.



LES CONSIGNES DE TRI DES CONTENEURS À PUCE

Les déchets organiques :
à mettre dans le conteneur

VERT

Les déchets organiques, ce sont :

- les restes de repas
- les épluchures de fruits et légumes
- les marcs de café et sachets de thé
- les coquilles d'œufs, de noix, de moules...
- les petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, petits branchages, tontes, fleurs fanées...)
- les langes d'enfants (sans sac en plastique)
- les papiers essuie-tout
- les mouchoirs et serviettes en papier
- les aliments périmés (sans emballage)
- les litières biodégradables

Petit conseil : pour éviter de salir votre conteneur, emballez vos déchets organiques dans des sachets en papier (ex. : sac à pain) ou biodégradables.



Les déchets résiduels :
à mettre dans le conteneur

GRIS

Les déchets résiduels, c'est tout ce qui n'est pas repris dans les Parcs de recyclage ou dans le cadre des collectes sélectives, mises à disposition de la population. Mieux vous triez, moins vous en produisez !

Exemples :

- plastiques souillés (ex. : pots de yaourt...)
- papiers d'emballages alimentaires (ex. : emballages de charcuterie)
- barquettes en plastique et en frigolite
- vieux textiles inutilisables
- langes d'adultes
- litières non biodégradables
- cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lingettes
- cheveux, poils de chien
- poussières
- ...



N'OUBLIEZ PAS : À VOTRE DISPOSITION, GRATUITEMENT !

Réduisez vos déchets dans les conteneurs verts et gris, en utilisant les différents services suivants. Vous maîtriserez ainsi le coût de vos conteneurs à puce.

1

Les parcs de recyclage

Ouverts du mardi au vendredi de 10h15 à 18h.
Le samedi de 9h15 à 17h30.

Astuce gain de temps :
les parcs sont moins fréquentés en semaine entre 16h30 et 18h.

2

Les collectes sélectives

Utilisez les 3 collectes sélectives gratuites en porte-à-porte.

Pour les PMC, les papiers-cartons et le verre.

3

Pensez au compostage !

Si vous en avez la possibilité, c'est un moyen efficace pour **réduire la quantité de déchets organiques** de votre conteneur vert.

ASTUCE !

LES BONS GESTES

... pour mettre votre poubelle au régime !

Pour faire maigrir efficacement la poubelle, le mieux est d'agir sur ce qui pèse le plus sur la balance : les matières organiques et les emballages !

Pensez au compostage

La collecte des déchets organiques en conteneur vert n'est pas incompatible avec le compostage. Au contraire !

Le compostage pratiqué est un moyen efficace pour réduire la quantité de déchets organiques déversés dans votre conteneur vert. Il est important de mélanger les déchets de cuisine et les matières humides (ex. tontes de pelouse) avec des matières brunes, dures et sèches (feuilles mortes, branchages broyés, cartons souillés comme les cartons à pizza...). Le compostage vous permet d'enrichir le sol de votre jardin et de nourrir les plantes.

Téléchargez la brochure sur www.icdi.be ou demandez-la au 0800/94 234.

FORMATION COURTE

Une formation courte au compostage théorique et pratique (3 séances en matinée) se déroulera dans votre commune ! N'hésitez pas à vous inscrire via l'adresse prevention@icdi.be ou au 071/600 499. Les personnes inscrites seront recontactées dès que les dates seront fixées.

Évitez le gaspillage alimentaire !

En Wallonie, chaque citoyen jette entre 15 et 20 kg de denrées alimentaires par an ! Ceci vous coûte beaucoup d'argent et fait gonfler votre poubelle ! Avant les courses, faites l'inventaire de vos placards, établissez vos menus de la semaine et une liste appropriée. Ensuite, faites attention aux dates de péremption et rangez bien le frigo. Enfin, accommodez les restes de repas !

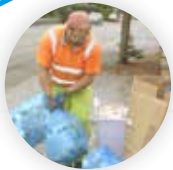
Évitez le suremballage !

- Optez pour le vrac
- Choisissez les bouteilles consignées quand c'est possible
- Pensez aux recharges, aux concentrés et aux grands conditionnements
- Utilisez un sac réutilisable pour le transport de vos achats
- Privilégiez l'eau du robinet, saine et sans emballage
- Favorisez les achats durables plutôt que les produits « gadgets »
- Offrez des cadeaux sans déchet (chèque-cadeau...)
- Préférez les produits durables aux produits à usage unique (boîtes à tartines, gourdes, piles rechargeables...)



0800/94 234
prevention@icdi.be

DERNIERS PETITS CONSEILS



L'affaire est dans le (bon) sac

Pour les collectes **PMC**, utilisez exclusivement des **sacs bleus** portant la mention PMC et le logo ICDI (en vente chez les revendeurs habituels de sacs à déchets résiduels payants).



Le logo point vert

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage. Ce logo n'est pas une instruction de tri.



La sécurité avant tout

- **Emballer soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants...** avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels, pour que le collecteur ne se blesse pas.
- **Ne mettez jamais de seringues** dans le sac PMC ou le sac de déchets résiduels. Emmenez-les au parc de recyclage, bien emballées dans un récipient solide et fermé.



Demandez l'heure (avant de déposer vos sacs)

- **Les collectes commencent à 6 h du matin.** Vous pouvez sortir vos déchets la veille du jour de passage (heure fixée par le règlement de police de votre commune) ou le jour même avant 6 h.
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant dès 6 h.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.



Facilitez-nous la collecte

- **Il est interdit d'accrocher d'autres sacs** à votre sac de déchets résiduels.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids du sac de déchets résiduels ne doit pas dépasser **15 kilos**.
- Faites en sorte que **vos sacs** soient bien **visibles** et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.
- Ne placez pas vos sacs en hauteur, même si cela part d'un bon sentiment. Cela rend difficile le travail du collecteur.
- En cas de chantier dans votre rue, placez vos sacs en début de chantier.

Visez juste

Adoptez les gestes qui gagnent



Visez la bonne poubelle avec le bon déchet!

Seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons vont dans le sac bleu PMC.



- P** Bouteilles et flacons en **Plastique**
- M** Emballages **M**étalliques
- C** Cartons à boissons

Les raviers ou les barquettes de beurre, les films en plastique et les pots de yaourt ne sont ni des bouteilles ni des flacons en plastique.

Ils sont constitués de types de plastiques différents et sont souvent souillés par les produits qu'ils ont contenus.

C'est pourquoi ils sont exclus de la chaîne du recyclage.



Déposez-les dans le sac des déchets résiduels.



